

---

## [Demande de rendez-vous CNI ou Passeport](#)

Ce formulaire est destiné à la prise de rendez-vous en ligne pour une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport.

**ATTENTION 1 créneau horaire = pour 1 seule personne**

**Vous ne pouvez donc réserver 1 créneau horaire (20 mn) que pour une seule personne.**

**Pour prendre RDV pour plusieurs personnes (vous même et vos enfants par exemple), vous devez remplir le formulaire plusieurs fois et réserver plusieurs créneaux.**

Remplissez les champs ci-dessous puis cliquez sur "Choisir une date et un horaire de RDV" en bas du formulaire.

*Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.*

*Si une plage horaire n'apparaît pas c'est que tous les rendez-vous pour ces horaires sont pris.*

**Afin de faciliter vos démarches, nous vous invitons également fortement à effectuer votre pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches>**

- 1  
Actuel: Informations sur le demandeur
- 2  
Date et créneau horaire souhaité
- 3  
Complete

Type de document demandé

---

## Type de document demandé

Carte nationale d'identité

Passeport

CNI + Passeport (les deux)

[> Rappel des pièces à fournir pour une demande de CNI](#)

### **Originaux et photocopies :**

- Le formulaire à remplir sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et à imprimer ou relever le numéro de dossier
- L'ancienne carte d'identité expirée depuis moins de 5 ans

### **En cas de carte d'identité plus ancienne ou pour une première demande vous devez fournir :**

- Votre passeport valide ou expirée depuis moins de 2 ans (passeport Delphine) ou de 5 ans (passeport sécurisé) ou un acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Un justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité française
- 2 photos d'identités récentes (3,5 x 4,5) couleurs, de face sur fond neutre, tête nue, sans aucune expression
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom

### **Si vous êtes hébergés, vous devez nous fournir :**

- Un justificatif de domicile aux nom et prénom de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement récente, datée et signée par l'hébergeant
- La pièce d'identité de l'hébergeant

### **En cas de perte ou de vol, vous devez fournir :**

- Une déclaration de perte faite en mairie, au moment du dépôt du dossier ou une déclaration de vol faite auprès du commissariat
- Un acte de naissance de moins de trois mois ou la carte nationale d'identité valide ou expiré de moins de 5 ans
- Timbres fiscaux d'une valeur de 25€

---

[> Rappel des pièces à fournir pour une demande de Passeport](#)

**Originaux et photocopies :**

- Le formulaire à remplir sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) et à imprimer ou relever le numéro de dossier
- L'ancien passeport valide ou expiré depuis moins de 2 ans (passeport Delphine) de 5 ans (passeport sécurisé)

**En cas de passeport plus ancien ou pour une première demande vous devez fournir :**

- La carte nationale d'identité valide ou expirée depuis moins de 5 ans ou un acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Un justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne permet pas de prouver la nationalité française
- 1 photo d'identité récente (3,5 x 4,5) couleur, de face sur fond neutre, tête nue, sans aucune expression
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom

**Si vous êtes hébergés, vous devez nous fournir :**

- Un justificatif de domicile aux nom et prénom de l'hébergeant
- Une attestation d'hébergement récente, datée et signée par l'hébergeant
- La pièce d'identité de l'hébergeant

**Timbres fiscaux d'une valeur de :**

- 17€ pour les enfants de moins de 15 ans
- 42€ pour les enfants de 15 à la veille de ses 18 ans
- 86€ pour les majeurs

**En cas de perte ou de vol, vous devez fournir :**

- Une déclaration de perte faite en mairie, au moment du dépôt du dossier ou une déclaration de vol faite auprès du commissariat
- Un acte de naissance de moins de trois mois ou la carte nationale d'identité valide ou expiré de moins de 5 ans

**ATTENTION : Liste non exhaustive, se renseigner en mairie**

**Observations :**

- Uniquement sur rendez-vous, le passeport peut se faire dans n'importe quelle mairie équipée d'une borne biométrique.
- Présence obligatoire au dépôt et au retrait pour les mineurs de plus de 12 ans.
- Présence uniquement au retrait pour les moins de 12 ans.
- Valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

---

Vos coordonnées

Civilité

Madame

Monsieur

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

---

---

Téléphone domicile

Téléphone portable

Email

Pour qui souhaitez vous prendre RDV ?

Je souhaite prendre RDV :

Pour moi-même

Pour quelqu'un d'autre

Indiquez son prénom/nom et le lien de parenté avec vous

Choisir une date et un horaire de RDV >